

## De quoi mourir en beauté ? (Québec)

André Brochu

L'enseignement de la littérature dans le monde  
Volume 23, numéro 1-2, automne–hiver 1987

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/035707ar>  
DOI : <https://doi.org/10.7202/035707ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

### Éditeur(s)

Les Presses de l'Université de Montréal

### ISSN

0014-2085 (imprimé)  
1492-1405 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

### Citer cet article

Brochu, A. (1987). De quoi mourir en beauté ? (Québec). *Études françaises*, 23 (1-2), 119–129. <https://doi.org/10.7202/035707ar>

# De quoi mourir en beauté? (Québec)

ANDRÉ BROCHU

## I

Le Québec, depuis deux siècles et plus particulièrement depuis vingt-cinq ans, a beau périr de toutes les façons, agoniser chroniquement avant même d'avoir revêtu la robe prétexte, il s'est tout de même doté d'une littérature — de quoi mourir en beauté. Dès le dix-neuvième siècle, il se pare de répertoires, d'anthologies, voire d'histoires littéraires. Sa littérature, comme on l'a dit, a presque existé avant les œuvres. En tout cas, le clergé qui y voyait, n'a pas laissé faisander romans et poésies du terroir avant de les mettre à la broche de l'enseignement. Les manuels de Mgr Camille Roy regorgent de pâles et fades nourritures nationales, données à déguster concurremment avec les sangliers rôtis de la littérature française classique.

En 1960, la situation est quelque peu différente. Depuis quelque temps, l'enseignement des lettres «canadiennes d'expression française», dans les collèges et les universités, est tombé en désuétude. Quelques poètes, quelques romanciers figurent au programme officiel mais sont le plus souvent laissés de côté. La littérature correspond alors à la littérature française, une, sainte et catholique : on n'y trouve ni Stendhal, ni Flaubert, encore moins Voltaire et son hideux sourire. Veillot y fait encore assez bonne figure : il remontait d'un tonnelier, contrairement à Darwin qui descendait du singe.

Il faut dire que l'enseignement collégial, et même universitaire, est encore vastement aux mains des moineillons. Le Québec est un grand couvent qui vit au rythme des célébrations liturgiques, mois de Marie, procession de la Fête-Dieu, Toussaint et Jour des Morts, sans compter Noël, le Jour de l'An et Pâques, plus canoniques. Il faudra cinq ans de révolution dite tranquille — sans doute parce que Jean Lesage, qui en fut le timonier à des fins électorales plus que par conviction personnelle, se disait en «possession tranquille de la vérité» — pour balayer tout ça. L'Index, du reste, disparaît même à Rome, et un enseignement décent de la littérature peut dès lors se développer au Québec.

Les collèges, qui deviendront bientôt les cégeps (collèges d'enseignement général et professionnel), suite à la formidable réforme de l'enseignement mise en train par le Rapport Parent (1963-1964), font maintenant appel, massivement, à de jeunes professeurs laïcs frais émoulus des facultés. Vers 1963, année qui voit sauter les premières bombes du F.L.Q. et paraître les premiers numéros de la revue *Parti pris*<sup>1</sup>, un regain d'intérêt soudain et général se dessine en faveur de la littérature qu'on baptise «québécoise» et qui sera une pièce importante de l'affirmation d'une identité collective.

Pendant les années soixante, on voit donc se développer, dans les collèges et les universités, un enseignement qui fait une part égale ou presque aux deux littératures : la littérature française, désormais accessible dans son ensemble, Zola, Gide ou Sartre côtoyant Rousseau ou Laclos ; et la littérature québécoise revue et réinterprétée à la lumière des nouvelles méthodes d'analyse, importées de France mais adaptées à leur nouvel objet. Les critiques thématiques (Poulet, Richard, Starobinski), la sociocritique (Goldmann) et la psychocritique (Mauron), d'autres encore (Rousset, Blanchot, Barthes) fournissent à la critique et aux enseignants québécois des schèmes précieux pour la réappropriation dynamique de leur héritage littéraire et culturel. L'exemple de Félix-Antoine Savard le montre bien. *Menaud maître-draveur* avait été considéré jusque-là comme un roman nationaliste, dans le sillage de *Maria Chapdelaine*. On découvre maintenant le réseau des thèmes qui matérialisent l'imaginaire de l'auteur, les structures formelles qui induisent la signifiante. Même travail sur Laure Conan, Gabrielle Roy et tant d'autres. On exhume, on redécouvre,

1. Le Front de libération du Québec s'inspirait d'objectifs semblables à ceux du F.L.N. (Front de libération nationale) en Algérie. *Parti pris* soutenait, par ses analyses et ses prises de position, les entreprises de libération du Québec, même violentes.

on consacre ; on établit sur de nouveaux frais le corpus de la littérature québécoise. Les professeurs de cégep et d'université ne disposant pas, en domaine québécois, d'instruments de travail valables et à jour, sont contraints d'inventer, et ils le font avec enthousiasme. L'enthousiasme, on le trouve aussi chez les poètes, romanciers, dramaturges et essayistes qui, entre 1965 et nos jours, ont plus que triplé la production annuelle du livre (littéraire) québécois.

«La revanche des berceaux, c'est fini! Il nous faut maintenant la revanche des cerveaux», se plaisait à dire Jean-Charles Harvey, un vieux chnoque, fervent admirateur des possédants anglophones. La revanche des cerveaux, c'est la ferveur indépendantiste (ou souverainiste) qui l'accomplit : en vingt ans, le Québec se dote d'une institution littéraire solide et d'un enseignement universitaire fort convenable, surtout si on le compare à ce qu'il était sous Duplessis. Quant à l'enseignement des lettres dans les cégeps et au secondaire, on ne peut l'apprécier sans tenir compte de l'enseignement de la langue auquel il est intimement lié, voire subordonné.

Ce bref historique permet de constater : a) que le Québec partait de fort loin et dut, en quelques années, accomplir un certain nombre d'exploits qui assurèrent la laïcisation et la modernisation de son enseignement de la littérature ; b) que l'enseignement des lettres est inséparable de l'aventure collective du Québec, et que les aléas de celle-ci expliquent en partie les faiblesses ou les problèmes de celui-là.

Car tout n'est pas parfait, loin de là, dans le petit monde de l'enseignement au Québec, et notamment celui des lettres. Le problème premier vient de ce que la littérature est beaucoup moins valorisée, au pays de Guy Lafleur, que dans les pays européens en général et même les autres pays d'Amérique du Nord. L'acquisition de la culture est souvent perçue comme une pratique élitiste et bourgeoise, du reste non rentable et en voie d'être dépassée. La télévision suffit amplement à nourrir l'imaginaire enfantin, avec ses régals de violence et d'inepties sécurisantes, car elles donnent de l'adulte une image suffisamment débile pour que l'enfant ne soit pas tenté de croire à sa supériorité intellectuelle (voir les séries américaines, téléromans, «quizz» avec participation du public). À l'école, l'enfant se voit invité à parler une langue correcte, mais le cœur n'y est pas, car la «norme», on le sait, est contraire à l'esprit de la pédagogie moderne. Il faut apprendre à l'élève (au «s'éduquant!») ce qu'il sait déjà, c'est-à-dire le français tel qu'il le parle et qui vaut bien celui des «autres», l'amener à réfléchir sur sa pratique langagière.... Bref, on a eu tendance, pen-

dant au moins dix ans, dans le sillage de Mai-68, à substituer aux cours de français des cours de linguistique (prononcer : lingouistique) et à dissocier l'enseignement de la langue de celui de la littérature. L'œuvre n'était plus proposée comme un exemple de réalisation (maximale) de la langue, il fallait que la langue fût efficace et servît les fins de la communication immédiate. L'adjectif *littéraire*, associé au mot *langue*, fut considéré comme une épithète à connotation péjorative.

En démantelant le réseau des collèges classiques et des grandes écoles, effectivement réservés à une élite, et en créant un vaste secteur public où se côtoyaient les enseignements général et professionnel, le gouvernement entendait supprimer les disparités culturelles. Hélas! des initiatives démagogiques infiniment malheureuses, sous le couvert de l'expérimentation pédagogique, l'ont amené à abdiquer ses responsabilités et à abandonner tout effort de direction. En même temps que l'enseignement de l'histoire nationale devenait facultatif, le devenait aussi *celui de la grammaire!* Et les manuels étaient relégués au rang de simples objets de consultation. Le maître de français, au secondaire, était désormais le grand magicien : rien dans les mains, rien dans les poches. Résultat : les élèves n'ont plus rien dans la tête. À quel point en souffrit la qualité du français écrit dans toute l'école québécoise, témoignages, enquêtes et reportages nous le disent périodiquement. Seul le secteur privé, qui avait presque disparu au moment de la création des cégeps et des polyvalentes (écoles secondaires publiques) mais qui tend à retrouver les dimensions qui étaient les siennes avant le rapport Parent, a conservé le souci d'un véritable enseignement du français, et un respect de la culture. Et sans doute aussi, deci, delà, un cégep ou une polyvalente de province, non gagnés par le laisser-aller général. Le mal est d'abord, et surtout, montréalais.

Dans un pays où le français est menacé, on s'attendrait que l'école, dans son ensemble, apporte des correctifs et développe une pédagogie dynamique de l'enseignement *de la langue*. Hélas, c'est tout le contraire qui se passe et rien n'est moins valorisé que les instruments propices à l'épanouissement culturel : la lecture, l'étude des grandes œuvres littéraires. Périodiquement, le patronat exerce des pressions auprès du gouvernement pour qu'il réduise les heures consacrées à la philosophie et au français, dans les programmes d'enseignement professionnel ; et le dernier-né des dadas provinciaux, le sacro-saint Virage technologique qu'il-ne-faut-pas-rater — qu'il faut prendre les yeux fermés, avant même de se demander s'il ne produira pas simplement des chômeurs d'une

nuance différente — risque de porter un autre coup dur à l'enseignement des lettres dans le secteur public.

En octobre 1979, un couple québécois, de retour d'un séjour prolongé en France, publie un édifiant article dans la revue *Québec français*<sup>2</sup>. Il y compare l'enseignement de la langue et des lettres dans les deux pays, au niveau élémentaire. On apprend que l'élève français du cours moyen 2 (notre cinquième année du cours primaire) a le «devoir de lire», sous la surveillance des parents et du maître ; les parents demandent conseil à l'instituteur sur les romans, les revues, la poésie à faire lire à l'enfant. La bande dessinée, proscrite à l'école, est tolérée mais en petite quantité à la maison. «Un Français de dix, onze ans — du Vésinet tout au moins — lit un minimum de huit cents pages par semaine.» Huit cents pages! C'est là, précisément, le total de ce qu'un Québécois bien né lira pendant les cinq ans de son cours secondaire, voire de son cours collégial. Il y a de quoi virer technologue, en effet, quand on prend conscience du retard intellectuel et culturel pris par le jeune Québécois dès les premières années de sa formation.

Mais comment se fait l'enseignement de la littérature au collège? J'ai dit que l'apprentissage de la langue était extrêmement déficitaire au niveau secondaire. Sur cette base, les collégiens se voient offrir des cours de littérature portant sur les grands genres : poésie, roman, théâtre, essai. La perspective historique (connaissance des périodes littéraires) est inexistante : de quel siècle sont Racine, Hugo, Voltaire, Valéry, Rabelais ? Un collégien «moyen» ne saurait répondre à cette question (pourrait-il même signaler en quels genres ces écrivains se sont illustrés?). Diable, il n'a que faire de tant d'érudition! D'ailleurs, le plus souvent, il n'étudiera que la littérature québécoise. En 1979, Pierre Boissonnault et Vital Gadbois constatent «la disparition presque totale de l'enseignement de la littérature française chez nous<sup>3</sup>». Les raisons de cette disparition : le refus, chez l'écolier, de l'élitisme, de la «culture traditionnelle» (et il faut savoir que l'écolier, au Québec, est roi et maître en matière d'éducation) ; le culte, partagé par l'enseignant, de l'ici-maintenant — on mettra au programme la dernière pièce parue d'un auteur à succès. L'absence de directives du ministère de l'Éducation rend possible les initiatives les plus aberrantes.

2. Monique et Jean-Marie Rainville, «Réflexions sur l'enseignement du français en France et au Québec», dans *Québec français*, n° 35, octobre 1979, p. 68-69.

3. Pierre Boissonnault et Vital Gadbois, «La cathédrale engloutie ou Réflexions sur l'histoire récente de l'enseignement de la littérature française au Québec», dans Guy Lafleche, *Dix Ans de recherche québécoise sur la littérature française* (1970-1979), Montréal, Cahiers de l'ACFAS, n° 4, 1980, p. 27-36.

Chacun a entendu rapporter quelque anecdote navrante sur le sujet. Par exemple, un professeur de communications, affecté pour des raisons syndicales à l'enseignement du français, consacre le cours sur l'essai à quelques vagues traités d'astrologie populaire.

L'étudiant qui s'inscrit en Lettres à l'université, même s'il vient du secteur privé, a généralement un fort mince bagage de connaissances, qui se compose des lectures les plus hétéroclites. Le premier soin des départements dits «traditionnels», qui sont d'ailleurs de plus en plus imités par les autres, est de donner à l'étudiant la formation minimum qu'il aurait dû recevoir au cégep, voire au secondaire. Une liste de lectures couvrant les principales périodes littéraires, en domaines français et québécois, un survol de l'histoire littéraire, un cours d'apprentissage des techniques d'analyse (explication de texte) et de dissertation figurent généralement au programme de la première année. D'autres cours satisfont davantage aux exigences de la modernité : introduction aux méthodes — sociocritique, psychocritique, sémiotique, narratologie. Les littératures québécoise et française sont présentes de façon variable. La parité existe dans certains départements ; dans d'autres, où les méthodes ont une importance particulière, le champ d'application sera plus volontiers le texte québécois et peu de cours, parfois même aucun ne portera, de près ou de loin, sur la littérature française antérieure au XIX<sup>e</sup> siècle.

Là où la littérature française est le plus enseignée — avec cours sur le Moyen Âge, le XVI<sup>e</sup> siècle, le XVII<sup>e</sup>, le XVIII<sup>e</sup>... —, son enseignement est souvent confié à des spécialistes d'origine française, formés aux méthodes de l'histoire littéraire. La littérature québécoise est, en général, le fief des Québécois «pure laine» (allusion aux moutons de saint Jean, non de Panurge). Ce manichéisme tend cependant à s'estomper avec la multiplication, relativement récente, des cours de théorie littéraire et de méthodes d'analyse. Dans les programmes de cours, l'ancienne polarisation entre littératures québécoise et française s'efface de plus en plus devant une autre qui oppose les cours de théorie aux cours de création. Ces dernières années, un nombre record d'étudiants de maîtrise ont choisi de rédiger un mémoire de création.

Sans doute peut-on voir là un effet de la crainte engendrée, chez bon nombre d'étudiants, par des appareils notionnels de plus en plus lourds et difficiles à assimiler. Entre la théorie et l'œuvre, il n'y a plus guère de place pour une critique qui lit ou interprète, sans remettre en question les fondements mêmes du discours littéraire. Par chance, si c'est bien là une chance, la prolifération des théories en France semble aboutir à un désarroi comparable à celui où a sombré, voilà quinze ans, le corps entier des critiques her-

méneutiques. Cette situation sera vite répercutée au Québec puisque, on le sait, les schèmes littéraires et culturels qui ont cours sur les rives du Saint-Laurent sont importés en droite ligne de la Ville-Lumière. Il serait surprenant que nos enseignants et chercheurs profitent de l'accalmie pour développer une solution originale aux problèmes de l'enseignement de la littérature. Cela pour deux raisons : le «nationalisme» ou, pour mieux dire, l'autodétermination, en matière culturelle, a fort mauvaise presse depuis la crise économique, qui a fait sombrer dans un noir discrédit le parti souverainiste au pouvoir ; et le vieillissement du corps professoral, que la conjoncture économique aggrave, l'impossibilité de son renouvellement ne favorisent pas l'avènement de ce miracle tant attendu : un peu de génie dans le domaine de la critique. Une pensée originale.

Cela dit, un travail énorme s'est accompli au cours des vingt dernières années, en particulier en domaine québécois mais aussi en domaine français. Des revues universitaires de qualité (*Études littéraires*, *Voix et images*, *Études françaises*), des instruments de travail remarquables (*Anthologie de la littérature québécoise*, sous la direction de Marcotte ; les *Archives des lettres canadiennes*, sous la direction de Wyczynski ; le monumental *Dictionnaire des œuvres littéraires du Québec*, sous la direction de Lemire ; le *Dictionnaire pratique des auteurs québécois* de Hamel, Hare et Wyczynski ; une prochaine histoire de la littérature québécoise, de Mailhot, qui devrait surclasser celle qui fut publiée sous la direction de De Grandpré ; le *Manuel bibliographique des études littéraires* de Beugnot et Moureaux ; un énorme projet d'éditions critiques des auteurs québécois), à quoi il faut ajouter des périodiques littéraires (*Livres et auteurs québécois*, *Lettres québécoises*) et pédagogique (*Québec français*), voilà autant de publications existantes et à venir qui accompagnent une production littéraire en plein essor, malgré un marché restreint et stationnaire<sup>4</sup>. Le cégépien ou l'étudiant en lettres n'a jamais eu à sa disposition un aussi vaste ensemble d'outils de réflexion et de recherche. Malgré le manque de préparation des finissants des cégeps et l'absence de débouchés professionnels, notamment dans les secteurs de l'enseignement et du journalisme, le nombre des inscriptions aux départements de lettres n'est nullement en régression. Il faudra les effets de la chute de la natalité, liée à la dislocation de la cellule familiale, pour que «Paris se dépeuple», si on me permet cette parodie de Rimbaud. La conjoncture difficile de l'emploi se manifeste tout de même, chez nous comme en beau-

4. On trouvera une évocation plus complète de l'effort universitaire dans l'article de Jacques Allard, «Les lettres québécoises depuis 1930», *University of Toronto Quarterly*, L : 1, novembre 1980, p. 102-115.



coup d'autres pays, par la proportion très élevée des étudiantes. Elles forment les trois quarts, parfois les quatre cinquièmes d'une salle de cours. L'enseignement de la littérature est certainement touché par cette transformation de sa «clientèle», qui était majoritairement masculine au début des années soixante.

Ce rapide tour d'horizon permet d'entrevoir les points forts et les points faibles d'un enseignement encore jeune, dont les tirailllements reproduisent ceux d'une société encore fort divisée, en plein désarroi sur le plan institutionnel et qui semble refuser la nette identification culturelle qui ferait d'elle, une fois pour toutes, un pays francophone. Ce qui étonne, c'est tant de faiblesse alliée à tant de force, c'est la mise sur pied d'une remarquable machine littéraire et universitaire, en particulier en domaine québécois, mais cette machine, ce «char» navigue sur un volcan, n'est-ce pas, comme une métaphore en l'air à qui l'oxygène risque fort de venir à manquer (voilà que j'écris comme Solange Chaput-Rolland). Je n'ai pas de solutions.

## II

Une étude serrée des programmes d'enseignement au cours des quinze dernières années serait fort instructive. La littérature, ça bouge. Les professeurs de cégep ou même d'université qui, à la fin des années soixante, enseignaient Flaubert, Gide, Camus, Bessette et Langevin à l'aide des méthodes d'analyse de Guy Michaud et de Bachelard ou de ses disciples ne jurent sans doute aujourd'hui que par Bakhtine, Bourdieu ou Compagnon, après avoir épuisé les arcanes du savoir telquellien ou greimassien. Le primat accordé au texte, à ses thèmes, à ses structures, a depuis longtemps été dénoncé : beaucoup de chercheurs font maintenant des œuvres le produit d'une institution littéraire toute-puissante, source des véritables valeurs.

Cette vue des choses reste cependant incomplète. Un coup d'œil jeté sur les programmes des universités québécoises pour l'année 1986-1987 permet de la nuancer. En général, les départements tentent de concilier des objectifs fort divers. À l'Université Laval où se trouve le plus gros effectif professoral, on remarque un programme très équilibré, propre à assurer une base de connaissances solides (il y a des cours d'introduction à chaque période de la littérature française), tant dans les domaines français, québécois ou francophones en général qu'en histoire littéraire ou sur le plan méthodologique, même le plus élémentaire (le perfectionnement

de l'expression orale et écrite est un objectif explicite pour la plupart des cours). Là comme dans les autres départements universitaires du Québec, il faut maintenant faire face à l'ignorance catastrophique de la langue chez les étudiants de première année — sans compter l'ignorance des données littéraires les plus simples. Il faut aussi répondre à la demande, très forte, pour les cours de création littéraire ; l'inspiration, du moins y a-t-il lieu de le penser, se démocratise alors que la théorie, tellement à l'honneur il y a dix ou quinze ans, redevient l'affaire d'une élite. L'Université Laval offre des cours de création spécialisés — sur la nouvelle, la poésie, l'écriture dramatique, voire l'écriture dramatique radiophonique ; sur la chanson, les «formes libres ou éclatées» — ainsi que des cours stimulant la réflexion sur divers aspects de l'activité créatrice. Les cours à option présentent un large éventail d'approches critiques, des plus «éprouvées» jusqu'aux plus récentes : histoire littéraire (du Québec, notamment), thématique, mythocritique, analyse discursive, analyse de l'institution littéraire. On y trouve aussi l'étude d'un grand nombre d'auteurs représentatifs des diverses périodes littéraires. Et, contrairement à la situation qui prévaut dans d'autres départements, la part faite au domaine québécois n'a aucunement diminué au cours des dernières années car elle est coulée, pour ainsi dire, dans la structure : le baccalauréat en études françaises comprend deux concentrations littéraires parallèles, l'une en littérature française et l'autre en littérature du Québec. L'inscription à l'une comporte l'obligation d'un choix de trois à cinq cours dans l'autre concentration, ce qui, d'un point de vue absolu, peut sembler insuffisant : pourquoi serait-il interdit à un étudiant de suivre un nombre sensiblement égal de cours en l'un et l'autre domaine ? Du moins, la littérature québécoise reste globalement présente, et bien présente, au Département des littératures. Ailleurs, elle semble souvent en voie de régression, comme si son sort était lié à celui de l'idéologie souverainiste. Cela tient peut-être en partie au fait que les «classiques» québécois de naguère ne reflètent plus aussi nettement les aspirations des jeunes, et que le corpus est à revoir, à «réinventer» sur la base d'idées nouvelles. Le vieillissement du corps professoral, lequel continue de se reconnaître dans des auteurs peut-être caducs, ou s'est voué, par rage ou lassitude, à d'autres patries (au sens large), contribue sans doute à la dégradation du sentiment d'appartenance littéraire nationale.

À Montréal, deux universités se disputent le gros de la clientèle. L'enseignement le plus orthodoxe, celui aussi qui vise à la formation la plus complète, se fait à l'Université de Montréal. La première année, particulièrement structurée, permet à l'étudiant

l'acquisition d'un bagage littéraire (80 œuvres à lire, surtout en littérature française mais aussi en littérature québécoise, et quelques titres en littérature étrangère), et de connaissances théoriques et pratiques en histoire littéraire et en méthodologie. On enseigne les techniques de l'explication de texte et de la dissertation, qui ne sont plus enseignées au niveau collégial. Les deuxième et troisième années sont consacrées à l'approfondissement des questions d'histoire littéraire, de théorie, de critique (analyse des grandes œuvres) dans les deux littératures, mais de moins en moins la québécoise (un certain redressement est cependant prévu pour les prochaines années). L'originalité du département réside sans aucun doute dans sa vocation exclusivement littéraire, qu'il a su maintenir tout au long des années sans refuser pour autant l'apport des sciences humaines. Aux deuxième et troisième cycles, un programme (facultaire) de littérature comparée offre un accès aux voies les plus actuelles de la recherche.

Le plus original des programmes d'enseignement de la littérature, au Québec, est sans contredit celui de l'Université du Québec à Montréal (UQAM). Il laisse loin derrière lui tous les autres, sauf peut-être celui de l'Université du Québec à Chicoutimi qui manifeste, malgré les inconvénients de l'éloignement et d'une taille modeste, beaucoup d'intérêt pour les problématiques de pointe (du moins, celles des années soixante-dix). C'est le privilège accordé aux théories et l'extrême liberté de composition du corpus qui donnent une physionomie si particulière, et parfois saugrenue, au programme de l'UQAM. Ainsi, parmi les rares cours portant sur les auteurs français antérieurs au XIX<sup>e</sup> siècle, il en est un consacré entièrement à *la Philosophie dans le boudoir*, de Sade, et un autre — mais il déborde le cadre du XVIII<sup>e</sup> siècle — au «Roman érotique de Sade à nos jours». Les grands auteurs de la modernité en langue étrangère, Borgès, Joyce, figurent avec bonheur aux côtés de Céline, Proust, Beckett, Bataille et Klossowski. Il n'y a donc pas, comme dans les autres départements, cloisonnement des corpus nationaux. La littérature québécoise y est présente, souvent en relation avec les questions de théorie littéraire ; et la création, comportant une spécialisation assez poussée (poésie/prose/écriture télévisuelle/scénarisation), y est florissante.

Parmi les universités de moindre taille, celle de Sherbrooke se signale par un compromis original entre les cours d'inspiration traditionnelle (histoire littéraire, étude des œuvres — les québécoises y sont fort bien représentées) et ceux qui font appel aux approches plus modernes ; trois rubriques principales les regroupent : sémiotique (au sens très large), littérature et psychanalyse, littérature et sociologie. La proportion des cours privilégiant les

deux dernières orientations est plus élevée que partout ailleurs, ce qui favorise sans doute l'interdisciplinarité.

Cette description d'un certain nombre d'enseignements de la littérature n'est certes pas complète mais elle rend suffisamment compte de la situation actuelle au Québec, sur le plan universitaire. Du reste, il n'y a plus d'enseignement digne de ce nom aux niveaux inférieurs, sauf dans de rares institutions, le plus souvent privées. La littérature, au Québec, est de plus en plus perçue comme l'affaire des mandarins puisque'elle ne fait plus partie de la formation générale (y en a-t-il une?).

Pourtant, les écrivains poussent comme des champignons — de plus en plus sur le terreau des départements universitaires et collégiaux. Les cours de création prolifèrent. La littérature se lit et s'enseigne de moins en moins mais elle s'écrit, se publie.

Les pilons (métaphoriques) sont assurés d'un bel avenir.